

Appel de projets en SST : soutenir la recherche et l'innovation dans la transformation métallique et les minéraux critiques et stratégiques

Le Consortium de recherche et d'innovation en transformation métallique (CRITM), avec le soutien du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) et en partenariat avec l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), lance un appel de projets pour soutenir la recherche et l'innovation en santé et sécurité du travail dans les secteurs de la transformation métallique et/ou des minéraux critiques et stratégiques. L'objectif ? Accompagner des initiatives porteuses qui répondent aux enjeux concrets des milieux de travail en SST et créer des retombées pour le tissu économique québécois.

La SST, un levier de performance et de compétitivité pour le Québec

Dans des secteurs stratégiques où l'innovation technologique et les procédés industriels sont déterminants, intégrer la santé et la sécurité du travail dès la conception des projets d'innovation constitue un choix structurant. Cette approche favorise des milieux de travail plus sûrs et plus durables, tout en soutenant la compétitivité et la responsabilité des entreprises.

Dans le cadre du Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation (PSO), cet appel vise à rapprocher les milieux de recherche et les entreprises afin d'améliorer concrètement la santé et la sécurité du travail, tout en générant des retombées positives pour le Québec.

En soutenant des projets axés sur l'innovation responsable, cet appel cherche également à :

- susciter la collaboration entre des entreprises en transformation métallique (et/ou MCS) et des institutions de recherche pour créer des partenariats durables et des retombées concrètes au Québec;
- encourager l'implication étudiante et la formation de personnel hautement qualifié au bénéfice des entreprises;
- créer de nouvelles opportunités pour le secteur de la transformation métallique au Québec.

Pour des milieux de travail plus sains et plus sécuritaires

Au cœur de cette initiative se trouve une priorité claire : le bien-être et la protection des travailleuses et des travailleurs. En misant sur des projets de recherche et d'innovation concrets, on vise à renforcer la prévention et à favoriser des milieux de travail plus sains, plus sécuritaires et plus durables.

Les projets retenus devront répondre à des enjeux réels de santé et de sécurité du travail et s'inscrire dans au moins un des axes de recherche du CRITM :

- le développement de procédés de transformation;
- la conception de produits métalliques avancés;

- la réduction de l'empreinte écologique;
- l'innovation numérique.

Des retombées concrètes : l'exemple de Prolifik

Les retombées concrètes de ce type de soutien sont déjà bien réelles dans les milieux de travail québécois. Prolifik en est un exemple éloquent : grâce à une emballeuse automatisée réduisant les risques de troubles musculosquelettiques et de coupures, l'entreprise a remporté un Grand Prix de la CNESSST 2024 – catégorie Innovation, démontrant comment l'innovation en SST peut améliorer le quotidien des travailleuses et des travailleurs tout en renforçant la performance.

Citation de Daniel Bernard, ministre délégué à l'Économie et aux Petites et Moyennes Entreprises : « Avec le contexte actuel, il est nécessaire d'améliorer la compétitivité de nos entreprises et, pour atteindre cet objectif, il faut les encourager à allier l'innovation à des milieux de travail toujours plus sécuritaires. Avec cet appel de projets du CRITM, c'est exactement ce qu'on fait! On vient mettre la recherche collaborative et l'innovation au service de nos PME des secteurs de la transformation métallique et des minéraux critiques et stratégiques. Ainsi, on favorise l'essor de ces deux filières d'avenir tout en assurant le bien-être de notre main-d'œuvre qualifiée au Québec. »

Citation de Jean Boulet, ministre du Travail et ministre responsable des Relations canadiennes : « Cet appel à projets place la prévention et la protection des travailleuses et des travailleurs au cœur du développement économique du Québec. Il constitue un levier essentiel pour faire avancer les connaissances, renforcer les pratiques de SST dans les milieux de travail, au bénéfice des personnes, des entreprises et de la société québécoise. »

Citation de Lyne Sauvageau, PDG de l'IRSST : « En se positionnant comme partenaire des PME, l'IRSST rapproche la recherche des réalités concrètes des milieux de travail. En soutenant des projets menés en collaboration avec les PME, nous transformons les connaissances scientifiques en solutions simples et applicables pour améliorer durablement la santé et la sécurité du travail et le bien-être des travailleuses et des travailleurs. »

Citation de Jean-François Pouliot, directeur général, CRITM : « La mission du CRITM qui est d'accroître la compétitivité des entreprises québécoises en transformation métallique et propulser la valorisation de MCS par l'innovation écoresponsable s'arrime parfaitement avec le partenariat développé avec l'IRSST de soutenir l'innovation en santé et sécurité au travail des PME de notre secteur. Ce partenariat permettra d'autre investissement plus soutenu que celui réalisé chez Prolifik au montant 98 913\$ du CRITM et du MEIE sur un budget de 247 283\$. Nous sommes sûrs que ce partenariat sera porteur pour les employés des entreprises du Québec en les plaçant au cœur du processus d'innovation. »

Citation Philippe Langevin, directeur des opérations, Prolifik : « Pour une PME, il peut parfois être difficile de prioriser un investissement en santé et sécurité au travail (SST) par rapport à l'acquisition de nouveaux équipements visant à accroître ses capacités. Il est toutefois essentiel d'aller au-delà de la comptabilité traditionnelle : écouter son personnel, se projeter dans l'avenir

et imaginer des solutions novatrices. En 2021, le soutien financier du CRITM nous a permis de s'engager dans la transformation d'un poste de travail physiquement et mentalement exigeant en un poste aujourd'hui automatisé à 90 %, désormais accessible à tout employé dès son embauche. Cette transformation nous permet de déployer nos ressources humaines de façon plus efficiente, ainsi gagner en productivité et élever le taux de rendement global (TRG) des opérations. Parce qu'au final, innover c'est aussi prendre soin des gens qui rendent tout cela possible. »

Le dépôt d'une lettre d'intention est obligatoire avant la soumission d'une demande complète. Les critères d'admissibilité, les dépenses admissibles et les modalités de dépôt sont détaillés sur le site du CRITM.

Dates importantes

- Réception des lettres d'intention (obligatoire) : 2 octobre 2026
- Demande complète : 20 novembre 2026 à 23 h 59

À propos

IRSST

Solidement implanté au Québec depuis 1980, l'IRSST est un organisme de recherche scientifique reconnu pour l'expertise de son personnel et la qualité de ses travaux. L'Institut est une corporation sans but lucratif dont le conseil d'administration est composé d'un nombre égal de représentantes et représentants d'employeurs et de travailleuses et travailleurs. La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) lui fournit la majeure partie de son financement, à même les cotisations qu'elle perçoit des employeurs. De plus, l'IRSST est reconnu depuis 1982 comme organisme de bienfaisance enregistré.

Pour plus d'information :

Lola Mongaï Louangvannasy

Conseillère en communication

Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail

514 288-1551 ext : 1738

lola.mongai-louangvannasy@irsst.qc.ca

irsst.qc.ca

CRITM

Le CRITM a été désigné par le gouvernement du Québec en mars 2012 comme regroupement sectoriel de recherche industrielle (RSRI). Il a été constitué en organisme à but non lucratif et a démarré ses activités en février 2014. Il est un des neuf RSRI accrédité et financé par le

Gouvernement du Québec. Il offre un accompagnement stratégique et de l'aide financière pour la réalisation de projets de recherche appliquée, entreprise(s)/centre(s) de recherche public(s).

Actuellement, ces services touchent plus de 200 membres réguliers à grande majorité de PME et 282 membres affiliés. Il déploie plusieurs programmes de financement touchant la recherche collaborative. Le CRITM est également fier coordonnateur du Réseau de recherche scientifique propre aux minéraux critiques et stratégiques (MCS) dont la mission est de favoriser la compétitivité des entreprises œuvrant au Québec dans la chaîne de valeur propre aux minéraux critiques et stratégiques. Le réseau MCS regroupe actuellement 443 membres individuels.

Pour plus d'information :

Jean-François Pouliot

Directeur général du Consortium de recherche et d'innovation en transformation métallique, est
418-914-1163 (poste 201)

jfpouliot@critm.ca.

Partenaire financier :

